

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-203-24**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 4 mai 2021, le règlement numéro 2010-203-24 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2010-203 pour hausser la tarification du camp de jour et ajouter la tarification de prêt d'équipements nautiques ».

Ce règlement modifie l'annexe « D » du règlement 2010-203 intitulé « Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité d'Upton » afin de revoir les dispositions concernant les frais pour l'inscription au camp de jour et au service de garde du camp de jour ainsi qu'ajouter la rubrique concernant la location d'équipements nautiques.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 6^e jour du mois de mai de l'an 2021.



Cynthia Bossé,
Directrice générale